



Perouse

Flash Infos

Novembre



ÉCOLE

L'école de Pérouse recrute une personne en service civique.

Si vous avez moins de 25 ans, êtes intéressé par le milieu de l'enfance et de l'enseignement, appréciez le travail en équipe vous pouvez candidater directement en prenant rendez-vous avec madame COURBOT directrice de l'école de Pérouse au 03 84 28 53 96

La fiche de poste détaillée est à retrouver sur le site <https://www.service-civique.gouv.fr> ou sur l'application Illiwap de la commune.

SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

La fédération départementale et l'association de chasse de Pérouse ont créé une mare d'une superficie de 250m². Située au lieu-dit « sous Morveaux », elle a été certifiée par l'agence nationale de l'eau et la police de l'eau.



Cette mare vise à la sauvegarde de la biodiversité (batraciens, insectes, oiseaux, plantes aquatiques et toute la faune sauvage.)

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de limiter la consommation d'énergie dans un souci d'économie mais également pour protéger la faune et la flore, la plage horaire d'extinction de l'éclairage public sera de **22h30 à 6h à partir du mois de novembre**

TAXE D'AMÉNAGEMENT :

Le conseil municipal a délibéré pour le passage de la taxe d'aménagement de 3% à 5% à compter du 01/01/2023.

INFOS TRAVAUX




- Cellules commerciales de la grange Richard. Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés en octobre. Les entreprises ont jusqu'au 21 novembre 2022 pour y répondre.
- Aménagements rue des Lilas et rue des Rosiers : Le maître d'œuvre retenu est le cabinet EVI. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases (2023/2024).
- Piste cyclable : Le tracé définitif a été arrêté coté collège Vauban jusqu'à la rue des Rosiers. Elle empruntera le chemin de Chènevières.
- Terrain de sport rue des Acacias : L'engazonnement a été réalisé par la SARL PHILIA d'ELOIE. Le terrain sera opérationnel au printemps 2023. Pendant la pousse du gazon un arrêté municipal interdit l'utilisation du terrain.
- 6eme classe : Les entreprises BESSON (25) et BAUMGARTNER (90) ont installé des cloisons mobiles et l'électricité dans la 6eme classe. Les travaux de finitions sont réalisés par les employés communaux.

COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES ANCIENS



Les courriers invitant les personnes âgées de 70 ans ou plus à choisir entre un colis ou un bon cadeau ont été distribués.

Si vous n'en avez pas été destinataire, merci de contacter la mairie dès à présent.

<p>Ambiance fête du village lors du marché des producteurs locaux du 07 octobre. Merci aux associations qui ont assurés la tenue de la buvette.</p>	 <p>Une première rencontre entre les membres voisins vigilants et solidaires de Pérouse s'est tenue le 22/10. Moments d'échanges et de convivialité orchestrés par M Michel SENTENAS.</p>	<p>Les comptes rendus des conseils municipaux sont à retrouver sur le site de la commune. Ils sont mis en ligne après approbation par les membres du conseil municipal. http://www.perouse.eu</p>
---	--	---



L'AGENDA :

11 novembre : Cérémonie du souvenir de l'armistice de la 1ere guerre à 11H au monument aux morts de Pérouse, organisée par l'amicale des anciens combattants de Pérouse

20 novembre : Date limite de retour des coupons réponses pour le colis des anciens.

02 décembre : Dans le cadre du Centenaire du Territoire de Belfort, installation de la première borne « point d'eau » dans le département sur le parking de la mairie.